

2

La Provence  
Lundi 8 Avril 2024

# Le fait du jour

## Un an après, la douloureuse reconstruction des sinistrés de Tivoli

Le 9 avril 2023, deux immeubles s'effondraient après une explosion due au gaz, dans une petite rue du 5<sup>e</sup> arrondissement. Les vies de huit Marseillais étaient emportées dans ce drame qui conduisait à l'évacuation de plus de 350 habitants du quartier. 55 ménages sont toujours délogés et doivent désormais se battre pour être indemnisés et "repren­dre une vie normale".

**U**ne "vie entre parenthèses" depuis le 9 avril 2023. Un an après l'explosion due au gaz qui a emporté les vies de huit Marseillais et causé l'effondrement de deux immeubles, 55 foyers n'ont toujours pas pu réintégrer leur logement.

Pour ces sinistrés, contraints à un exil forcé, "le retour à une vie normale reste pour l'heure impossible". Car après le choc, le traumatisme et le deuil, est venu le temps de penser les plaies et d'estimer les dégâts. Le début d'un combat quotidien avec les assureurs pour se faire indemniser et "éviter un appauvrissement quasi certain" à cause de cette catastrophe subie.

### "On trime pour peu d'avancées"

"On est dans l'impasse. Un an après, il y a eu très peu d'avancées sur le plan indemnitaire. On trime pour peu de résultats, résume Roland, habitant du 15, rue de Tivoli (5<sup>e</sup>), immeuble emporté dans l'effondrement du 17 où s'est produite l'explosion. Si les contrats d'assurance personnels s'appliquent, on va tous perdre beaucoup. Chaque expertise, chaque négociation, chaque dialogue entre experts prend des mois... Sur le logement, les décrets de garantie, on reste dans le flou... Voilà pourquoi nous continuons à demander un accord-cadre qui doit permettre une prise en charge collective et transparente".

Car malgré la mise en place d'un Comité local d'aide aux victimes (Clav) et les nominations de deux coordinateurs nationaux à la demande du gouvernement, l'accord-cadre réclamé par le Collectif du 9-Avril (qui fédère les sinistrés) se fait toujours attendre. "Les coordinateurs ont permis des avancées sur certains sujets, comme l'exonération des taxes foncières. Mais malgré leur bonne volonté sur la création d'un fonds d'indemnisation collectif dans lequel abonderont tous les assureurs concernés, ils n'ont aucun pouvoir contraignant", pointe Roland. La Ville continue à demander ce fonds à nos côtés. Des lettres ouvertes ont été envoyées au ministre de l'Économie

mais du côté de l'État, je ne crois pas qu'il y ait eu une action concrète sur le sujet." Sans cadre, la crainte des sinistrés est de devoir entamer un bras de fer individuel pour faire reconnaître leur préjudice. Seuls face des "assureurs tout-puissants sur ce dossier", alors que le soutien des pouvoirs publics et l'intérêt médiatique pour leur sort auront fini par s'étioler. France Assureurs reste sur sa position et argue que "la mise en place d'un accord-cadre ne ferait que rallonger les délais". La prise en charge collective permettrait également d'éclaircir le volet du logement, autre source d'angoisse pour les sinistrés. "Mon contrat prévoit un an de logement", poursuit Ronan, délogé du 11, rue de Tivoli. Même si les travaux de sécurisation ont été effectués sur mon immeuble, je n'ai toujours pas d'horizon pour un retour chez moi. On apprend trois semaines avant échéance que notre logement est reconduit par l'assurance. C'est une charge constante et un poids que permettrait de lever l'accord-cadre, en définissant des conditions collectives sur ce point également."

### "Comment reprendre une vie normale tant qu'on n'est pas rentré chez nous?"

Pour toutes les personnes impactées, la charge mentale causée par le drame est presque continue. "On ne pense qu'à ça, poursuit Johanne, délogée du 37, rue Abbé-de-l'Épée, sur lequel reposent les états qui soutiennent le 19, rue de Tivoli. Tous les jours, il y a de nouveaux sujets à régler, des négociations à mener, des bisbilles avec le syndicat à régler, des devis à demander... On ne pense qu'à ça. On n'est jamais légers. On ennuie notre entourage en ne parlant que de ça. On est vivants, on ne peut pas se plaindre. Mais comment reprendre une vie normale tant qu'on n'est pas rentré chez nous?"

Pour les 14 immeubles qui restent interdits d'occupation (contre 43 lors du premier périmètre de sécurité), un retour semble soumis à des études de la Ville sur le 19, rue de Tivoli, où la copropriété mène les travaux et demeure maîtresse du calendrier. "Le 19, on a vraiment cru qu'il allait s'effondrer, souffle un cadre municipal. Et nous n'avons pas de certification

### Un rassemblement silencieux en hommage aux victimes se tiendra demain, à 10 h 45, au croisement du boulevard Eugène-Pierre et de la rue Jaubert.

qu'il est stabilisé. On attend donc la fin des travaux au 19 et les études pour retirer les états qui le soutiennent et lever le périmètre." Aucun horizon n'est évoqué, même si les services municipaux veulent croire qu'"on approche du bout du tunnel".

### "J'ai aussi envie de savoir ce qu'il s'est passé"

Si les études confirment la stabilité du 19, la sortie du tunnel pourrait intervenir le 24 juin prochain, selon des informations transmises à des sinistrés.

"Malgré les souvenirs de la nuit du drame, j'ai quand même envie de rentrer chez moi. C'est là que je me sens le plus en sécurité, boucle Florence, également au 37, rue Abbé-de-l'Épée. On doit penser à tellement de choses... On est toujours dans l'action, ce qui empêche de se projeter sur un retour ou même d'envisager le moment de l'hommage de mardi (demain, NDLR). La mise en place d'un accord-cadre permettrait de nous tranquilliser. Mais je pense qu'on a aussi besoin que l'enquête aille au bout. J'ai envie de savoir ce qu'il s'est passé, qu'on m'explique comment tout ça a été possible. On nous le doit et on le doit aux huit personnes qui sont mortes ce soir-là."

Pour que "la mémoire des victimes perdure", un rassemblement silencieux et sans prise de parole officielle doit donc réunir les personnes impactées par le drame et tous les habitants du quartier, demain à 10h45, au croisement du boulevard Eugène-Pierre et de la rue Jaubert. Un moment pour se souvenir et permettre aux sinistrés d'avancer, enfin, dans leurs parcours de reconstruction.

P.K.



### SUR UN TERRAIN MUNICIPAL DU 15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

## L'incompréhensible histoire des décombres évacués

La présence d'amiante empêche les sinistrés d'accéder au site, déjà pillé.

C'est dans ces gravats fumants que les marins-pompier ont d'abord cherché un signe de vie au lendemain du drame. Puis les jours suivants, ce fut au tour des enquêteurs de la police scientifique d'exploiter ces tonnes de débris acheminés par des poids lourds et entreposés sur un terrain municipal à ciel ouvert, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Les sinistrés et les familles endeuillées ne le savent pas encore, mais loin des regards, cette friche industrielle conserve, là, au milieu des gravats, archives personnelles, objets rescapés, souvenirs d'enfance et albums photos... "Et puis, tout a été pillé, dégradé. On s'est assis sur ce besoin-là,

sur notre besoin de récupérer nos affaires, celles des disparus", rage Roland. Cet habitant du 15, rue de Tivoli n'oublie pas les images qui sont passées en boucle sur les chaînes de télévision. Sur celles-ci, son immeuble en partie effondré et au dernier étage, dans son appartement en équilibre, le reste de sa vie d'avant. Visible. Alors, la colère est perceptible quand on remonte le fil.

### "Un autre coup dur"

Car si le site où sont stockés les gravats a été gardé jusqu'au mois de juillet, aucune surveillance n'a été prévue jusqu'à la fin de l'été, laissant tout loisir de se servir. Une erreur des services municipaux qui aurait mal interprété un courrier de la procureure de la République laissant entendre, en juin, que le site n'était plus "utile à l'enquête".

Une "faute assumée" par Jean-Pierre Cochet, adjoint (PM)



C'est sur une friche industrielle du 15<sup>e</sup> arrondissement que les débris ont été stockés. / PHOTO DENIS THAUST

au maire à la sécurité civile et à la gestion des risques. Une erreur qui souffle comme une bouffée de mépris sur le passé des sinistrés. "Malheureusement aujourd'hui, il n'y a aucune possibilité d'y retourner puisque le diagnostic a établi la présence d'amiante", annonce un technicien de la Ville. Les sinistrés doivent donc désormais attendre l'intervention d'une entreprise spécialisée qui procédera au tri des effets. "Seuls les objets monoblocs et lisses pourront être récupérés afin qu'aucune fibre d'amiante ne puisse s'y accrocher", poursuit le technicien. Pas de vêtements, ni livres, peluches ou photos, donc. Le faible espoir de retrouver quelques jouets des enfants s'évole. "C'est un autre coup dur, mais cela ne nous rendra pas ce qui nous a été volé. Nous sommes obligés d'avancer et de passer à autre chose", souffle Roland.

Christelle CARMONA





Un an après, rescapés et sinistrés du drame de la rue de Tivoli (sur notre photo, des habitants de 15 et 24 rue de Tivoli et du 37, rue Abbé-de-l'Épée) ont encore du mal à retrouver une existence normale, entre tracasseries administratives avec les assurances et traumatismes psychologiques. Certains seront présents au rassemblement prévu demain. D'autres ne s'en sentent pas la force. /PHOTO DAVID ROSSI

### Enquête: de nouvelles expertises attendues

La justice n'a pas abandonné l'espoir de découvrir l'enchaînement exact, voire d'éventuelles responsabilités, dans la catastrophe de la rue de Tivoli. S'agissant d'une enquête annoncée longue et compliquée, sans certitude de connaître un jour la vérité, avait prévenu la précédente procureure, Dominique Laurens, la nouvelle ne coulait pas de source. Dans un courrier envoyé ces derniers jours aux parties civiles, que nous avons pu consulter, le juge d'instruction Mathieu Grand a tenu à informer les familles endeuillées de "l'état d'avancement de l'information judiciaire". "Je vous informe que nous sommes désormais saisis d'atteintes aux personnes (homicides involontaires, blessures involontaires...) et d'atteintes aux biens", détaille-t-il. "Une commission rogatoire a été délivrée à la police judiciaire, qui continue les investigations sous notre contrôle. Un certain nombre de vérifications complémentaires est en cours. Des expertises vont être prochainement diligentées, notamment sur le plan technique (incendie/explosion, informatique) et sur les plans médical et psychologique", révèle le magistrat. On le sait, dès avril 2023, l'enquête de flagrance avait conclu que l'explosion était "due au gaz" et avait "pris naissance au premier étage". Un appartement occupé par Antonietta Alaimo, une vieille dame de 89 ans. Confiées à plusieurs juges spécialisés, les investigations cherchent toujours à établir "le mécanisme ayant conduit à un écoulement de gaz puis à une activation" et à déterminer s'il y a pu y avoir "une maladresse, imprudence, inattention, négligence ou un manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi", selon les termes du parquet. "Plusieurs hypothèses restent étudiées et sont au cœur des actes techniques à venir", glisse une source proche du dossier. "L'une des pistes est que la vieille dame a pu perdre la tête et laisser le gaz ouvert. Mais on sait aussi que le raccord de son installation était mauvais. Il faut donc voir la part de responsabilité de GDF. On sait enfin que cette dame s'était fait livrer une gazinière. L'installation a-t-elle été bien faite? Il semblerait que le bouchon pour sécuriser la sortie du robinet n'ait pas été posé. Cela a-t-il pu jouer?", questionne cette source. "La recherche d'experts peut prendre du temps, étant précisé que dans la présente procédure, l'expert en incendie/explosion désigné par le procureur le jour des faits a demandé à être déchargé de sa mission il y a quelques semaines", prévient Mathieu Grand. Mais à l'instar du dossier de la rue d'Aubagne, confié au même juge du pôle d'accidents collectifs, et qui va se conclure par un procès en novembre prochain, rappelle une partie civile, "il est préférable que la justice prenne son temps mais que cela permette d'aller au bout et d'avoir des réponses claires".

L.D.A.

### AVEC LES RIVERAINS TRAUMATISÉS

## "Il n'y a pas un jour où l'on ne pense pas au drame"

Présents le soir des effondrements, délogés de leurs appartements, des dizaines de riverains de la rue de Tivoli vivent toujours dans l'angoisse. Entre suivi psychologique et traitements, ils racontent leur parcours depuis un an.

Des images qui tournent en boucle dans la tête. "Avec l'approche de la date anniversaire, c'est pire, il n'y a pas un jour, pas une heure, où l'on ne pense pas au drame", laisse filer d'une petite voix Léa, 38 ans, propriétaire d'un appartement au rez-de-chaussée de la rue Abbé-de-l'Épée (5<sup>e</sup>), dont la cour donnait sur l'un des murs du 17, rue de Tivoli. Ce samedi soir-là, c'est l'alarme incendie qui l'a tirée du lit, puis un gros nuage de poussière et de fumée a envahi toutes les pièces. "C'était la panique totale, je ne pouvais ni ouvrir la porte de la chambre de ma fille,

ni la porte d'entrée qui avait bougé à cause du souffle. Nous étions coincés dans une scène apocalyptique, c'est un vrai traumatisme", confie l'informaticienne. Très vite, les symptômes d'un choc post-traumatique aigü s'imposent dans sa vie. "Je ne faisais que pleurer, à revoir les scènes en boucle. D'abord, il y a eu le choc d'avoir cru mourir, puis le choc d'avoir tout perdu", souffle Léa, qui a fini par quitter Marseille il y a peu pour s'installer à Toulon, et "essayer de respirer un peu".

"Je sursaute tout le temps" Comme beaucoup d'autres de ses voisins, elle s'est tournée vers un accompagnement psychologique. D'abord auprès de la cellule d'urgence médico-psychologique, la Cump, et l'Équipe d'aide et d'accompagnement aux délogés (EMAAE) - coupée de ses financements par l'Agence régionale de santé depuis fin décembre -, puis d'une psychologue qu'elle continue de voir régulièrement. "Les conséquences du drame altèrent

toujours ma vie et perturbent celle de ma fille qui est trop petite pour comprendre ce qui se passe mais qui a quand même perdu tous ses repères. Heureusement, on peut en parler", soupire-t-elle.

Sensibilité aux sons, aux lumières, à la solitude, problèmes de sommeil... au sein du Collectif du 9-Avril, maintes fois réuni le temps et surtout, j'ai du mal à rester enfermée chez moi ou dans un espace clos, j'ai peur que ça explose", avoue Alexis, 55 ans, locataire d'un studio rue Abbé-de-l'Épée, qu'il a depuis pu réintégrer malgré les stigmates que porte le quartier. "J'ai vu une psychologue le jour-même, j'en vois toujours, mais je suis encore mal. Je me demande souvent si je ne ferais pas mieux de tout arrêter, d'essayer d'oublier et de laisser se faire son affaire", lâche cet employé d'une collectivité, qui a quitté Marseille pour le week-end de Pâques, "trop douloureux".

“

Les conséquences du drame altèrent toujours ma vie..

LÉA, 38 ANS, UNE HABITANTE

Comme Léa, Vanessa elle aussi a tout simplement préféré quitter le quartier et son appartement dont les fenêtres ont été arachées par l'explosion, pour une location dans le 12<sup>e</sup> arrondissement. "C'est très dur pour moi d'y retourner, j'ai toujours des migraines, des acouphènes. Pour continuer à avancer, j'ai des anxiolytiques, des antidépresseurs et des somnifères", détaille cette femme de 44 ans, en arrêt maladie depuis novembre. Malgré les angoisses récurrentes, elle a prévu, si elle "en a la force", d'être présente demain au Camas pour le recueillement organisé par le collectif Tivoli. Et anticipe déjà: "La journée va être rude".

Ethia PASCAL-HEILMANN



Les premiers évacués avaient été reçus au stade Vallier (4<sup>e</sup>) par le Samu mais également la cellule d'urgence médico-psychologique. /PHOTO ARCHIVES A.D.